



Documents à fournir

Pays : **Mauritanie**

Visa Affaires et tourisme

- Formulaire** de demande de visa court séjour dûment rempli et signé (**Visa Travel International** peut le remplir pour vous)
- Passeport** unipersonnel ayant encore au minimum 6 mois de validité après la fin du séjour
- 2 **photos** d'identité récentes
- 1 justificatif d'**hébergement** :
 - Délivré par la mairie et accompagnée de la copie de la carte d'identité ou de la carte de résident de l'hébergeant
 - Si hébergement à l'hôtel : réservation confirmée pour les demandeurs qui ne sont pas pris en charge en Mauritanie
- Lettre d'invitation** pour demandeurs qui sont en mission d'affaires en Mauritanie
- Numéro National d'identification ou Numéro du passeport de l'**hébergeant**

Pour rappel : le dépôt d'un dossier de demande de visa auprès du consulat de Mauritanie ne se fait que personnellement ([lien vers le site du Consulat](#)).

Pour rappel : nous pourrons récupérer/retirer votre passeport avec Visa et vous le retourner. Nous contacter pour programmer cela.